

## Une coopération **FRANCE-QUÉBEC** pour enrichir la réflexion sur le transfert des connaissances en santé publique



**B**ien que le transfert des connaissances constitue un volet fondamental de la mission de santé publique, ce volet est souvent négligé et peu structuré sur le plan organisationnel. Or, l'adoption d'une démarche organisationnelle concertée pourrait améliorer substantiellement le transfert de connaissances par :

- une meilleure concordance entre les besoins des groupes visés et les connaissances transmises ;
- l'adaptation des modes de transfert des connaissances à l'environnement et aux contextes particuliers de ces groupes ;
- la planification des ressources nécessaires pour le réaliser.

Ces observations sont tirées d'un projet de coopération France-Québec entre l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)\* et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé en France (INPES)\* portant sur la structuration de leurs pratiques de transfert des connaissances. Dans le cadre de ce projet d'une durée de deux ans, l'INSPQ et l'INPES ont comparé leurs activités, échangé des idées et testé de nouvelles pratiques dans le but d'insuffler une culture du transfert des connaissances dans leurs organisations respectives. Ce projet a mis en lumière l'importance de se doter de mécanismes structurants pour inscrire le transfert des connaissances au cœur des pratiques professionnelles et organisationnelles. Comme les propositions émanant de ce projet peuvent intéresser un grand nombre d'organisations impliquées en transfert des connaissances, elles sont rendues largement disponibles à travers ce carnet-synthèse.

## Le projet de COOPÉRATION

La définition du transfert des connaissances proposée dans un guide publié par l'INSPQ en 2009<sup>1</sup> a guidé les travaux. Le terme « transfert des connaissances » a été compris comme « *un ensemble d'activités et de mécanismes d'interaction favorisant la diffusion, l'adoption, l'appropriation des connaissances les plus à jour en vue de leur utilisation dans la pratique...* » et survenant « *entre des groupes d'acteurs œuvrant dans des environnements organisationnels différents* »<sup>2</sup>.

L'INPES et l'INSPQ sont des organisations comparables qui détiennent des expertises complémentaires en transfert des connaissances. L'INSPQ est particulièrement axé sur les contenus scientifiques tandis que l'INPES mise sur leur adaptation. Alors que l'INSPQ s'adresse surtout aux autorités de santé publique et aux intervenants régionaux et locaux, l'INPES cible davantage la population et les professionnels de santé par ses campagnes de communication, ses relations avec la presse et ses outils pédagogiques. Les deux organisations poursuivent une réflexion similaire sur la mise à profit de leurs connaissances et désirent partager leur savoir-faire.

L'INSPQ et l'INPES ont, tous deux, dans leur mission, d'informer la population sur son état de santé au moyen de données scientifiques valides. Les stratégies utilisées à cette fin sont très diversifiées et relèvent autant de la communication, du marketing social, de la collaboration que de la recherche en partenariat. Après avoir exploré et expérimenté différentes formules, les deux organisations ont ressenti le besoin de faire le point sur leurs pratiques afin de dégager des points forts et des pistes d'amélioration. Le projet « **Mise à profit et transfert des connaissances en santé publique : un défi partagé** », financé par le ministère des Relations internationales du Québec et le ministère des Affaires étrangères et européennes de la France dans le cadre de la 62<sup>e</sup> Commission permanente de coopération franco-québécoise\*, a donc fourni l'occasion à l'INPES et à l'INSPQ de s'associer pour réaliser quatre activités principales :

### 1

La réalisation d'un portrait des pratiques de transfert en vigueur au sein des deux instituts dans le but de dégager des particularités propres à chaque organisation, de les comparer, et d'identifier des stratégies gagnantes.

### 2

Une analyse des pratiques jugées efficaces ou prometteuses dans certains secteurs d'activités spécifiques, par le biais des expériences de deux bancs d'essai.

[VOIR ENCADRÉ 1]

### 3

La tenue de trois séminaires conjoints sur des thématiques émergentes.

[VOIR ENCADRÉ 2]

### 4

La proposition de mesures organisationnelles aux instances décisionnelles de chaque organisation pour améliorer les pratiques de transfert.

\*CPCFQ : [www.consulfrance-quebec.org/spip.php?article14909](http://www.consulfrance-quebec.org/spip.php?article14909)

ENCADRÉ 1

## Les bancs d'essai

Les bancs d'essai ont offert des cas concrets pour expérimenter des stratégies de transfert des connaissances. Ces plateformes d'observation ont été déployées simultanément sur les sites de l'INSPQ et de l'INPES, dans deux secteurs d'activités distincts, pour tester la faisabilité des pratiques dans des contextes différents. La santé environnementale et l'analyse de la santé des populations ont servi de bancs d'essai, car ils constituent des terrains propices à l'innovation en matière de transfert des connaissances.

### **BANC D'ESSAI** *Santé environnementale*

L'objectif de ce banc d'essai consistait à accroître l'appropriation des connaissances produites par les deux instituts dans ce domaine, en s'interrogeant sur les conditions de réalisation et les actions favorables au transfert vers les publics cibles. Trois cas ont été étudiés :

- les activités de prévention de l'INSPQ sur les intoxications au monoxyde de carbone par l'utilisation d'avertisseurs ;
- la mise sur pied d'un comité intersectoriel sur la prévention des cancers de la peau par l'INSPQ ;
- la production d'un dispositif de communication sur la pollution de l'air intérieur par l'INPES, incluant un guide d'information, un site Internet et une campagne radio.

Chacun de ces cas a été analysé à la lumière d'une liste de déterminants du transfert des connaissances, afin d'identifier les forces et les faiblesses des stratégies mises en œuvre. De cet exercice ont été dégagées les interventions les plus prometteuses. Les plans de transfert des connaissances, l'analyse des besoins et du contexte d'implantation, l'évaluation, ainsi que les interactions continues avec les utilisateurs, sont considérés comme autant de pratiques à renforcer, car elles permettent de capter l'environnement des utilisateurs. Les expériences de collaboration fondées sur une approche délibérative sont également jugées efficaces à cause de l'implication des acteurs, qui, en participant à la définition des besoins et en s'appropriant le projet, deviennent des agents de changement dans leur communauté.

Ces observations ont fait l'objet du numéro spécial du *Bulletin d'information en santé environnementale* (BISE) de février 2011, disponible en ligne.

<http://www.inspq.qc.ca/bise/page/Numero-thematique-sur-le-transfert-des-connaissances-en-sante-environnementale.aspx>

ENCADRÉ 1

## Les bancs d'essai [ suite ]

### **BANC D'ESSAI *Analyse de l'état de santé des populations***

Cet autre banc d'essai a permis d'expérimenter de nouvelles stratégies de valorisation des données de surveillance et d'enquêtes de santé, notamment, par l'élaboration de fiches synthèse pour l'INSPQ, et par une refonte du site Internet de présentation des données *Baromètre santé* pour l'INPES.

<http://barometre-sante.inpes.fr/index.php>

Chacune des équipes de l'INSPQ et de l'INPES a bénéficié de l'expertise et du savoir-faire de l'autre pour tester une nouvelle pratique de transfert dans son contexte respectif. Pour l'INSPQ, cela s'est traduit par une expérience de collaboration avec les acteurs locaux du Nunavik pour la valorisation des données de surveillance régionales. La longue tradition de l'INPES en matière d'analyse des besoins a guidé l'INSPQ dans la prise en compte des besoins des acteurs aux divers stades de la production des données.

À l'INPES, les professionnels du dossier *Baromètre santé* se sont, pour leur part, inspirés des expériences québécoises autour du portail *Santéscope*, des sites du *Bureau virtuel* et de l'*Infocentre* pour adapter leurs données de surveillance dans un format propice au web et dans un langage accessible à différents publics.

<http://www.inspq.qc.ca/Santescape/>

<http://www.ipcdc.qc.ca>

<http://www.inspq.qc.ca/infocentre/>



# Les MESURES ORGANISATIONNELLES proposées

Ces propositions de mesures organisationnelles se fondent sur le portrait des pratiques de transfert dans les deux instituts, sur les expériences des bancs d'essai, sur les résultats des trois séminaires conjoints et sur des discussions tenues au sein de chaque institut quant à la consolidation et la systématisation des pratiques de transfert sur le plan organisationnel.

## DÉPLOYER LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES À L'ÉCHELLE ORGANISATIONNELLE

Il est nécessaire d'introduire des mécanismes structurants et développer une culture organisationnelle pour maintenir et consolider les pratiques de transfert.

Alors qu'il s'agit d'une pratique bien implantée, le transfert des connaissances reste peu structuré sur le plan organisationnel, tant à l'INSPQ qu'à l'INPES. Les équipes fonctionnent de façon intuitive, selon les opportunités qui se présentent, et le transfert des connaissances s'actualise généralement par des initiatives individuelles plutôt que par une démarche organisationnelle concertée.

Les deux organisations ont néanmoins innové en développant un répertoire varié de pratiques de transfert adaptées à différents contextes et publics cibles. Ces pratiques se regroupent en deux grandes catégories: la diffusion et l'échange. Les premières visent à informer, à transmettre des savoirs. Elles prennent la forme d'avis scientifiques, de présentations dans des colloques, de publications spécialisées ou vulgarisées, de campagnes de communication grand public, ou encore, de sites web. Les secondes se fondent sur des activités participatives et interactives, en vue de favoriser le partage des connaissances présentant un potentiel d'amélioration des pratiques<sup>3</sup>. Les groupes de travail ou les échanges suivis avec des experts en constituent des exemples. Un troisième type de pratiques, moins répandu dans les deux instituts, vise l'appropriation des connaissances et se caractérise par l'intention explicite d'en favoriser l'utilisation. Il implique aussi un accompagnement continu auprès des utilisateurs<sup>4</sup>. Il est plus caractéristique du travail de proximité auprès des acteurs du terrain, ou encore, des projets de recherche qualitative exigeant une rétroaction régulière sur les données recueillies.

Interrogés sur les pratiques à déployer à l'échelle organisationnelle, les participants au projet estiment que chacune présente un intérêt, dépendant du contexte. Il faut toutefois introduire des mécanismes structurants et développer une culture organisationnelle pour maintenir et consolider les pratiques de transfert. Par ailleurs, une approche coordonnée et intégrée permet d'augmenter la force de frappe auprès des publics cibles.

### ANIMER UNE RÉFLEXION D'ORDRE STRATÉGIQUE

Plusieurs études montrent l'importance du soutien organisationnel pour l'implantation d'une culture de transfert des connaissances, pour l'accès aux ressources, et pour la reconnaissance des efforts investis. Les travaux de la 62<sup>e</sup> Commission de coopération franco-québécoise ajoutent une dimension nouvelle à ce constat : le rôle essentiel de l'organisation dans l'animation d'une réflexion collective stratégique sur le transfert des connaissances.

Les professionnels ont besoin de connaître la position de l'organisation concernant l'étendue, l'intensité et l'impact souhaités des activités de transfert des connaissances. En particulier, les retombées attendues doivent être clairement énoncées afin que les membres de l'organisation puissent orienter leurs interventions en conséquence et contribuer à l'atteinte des objectifs communs.

Même si les pratiques de transfert des connaissances peuvent exister en l'absence d'une définition consensuelle, une compréhension partagée de ce en quoi elles consistent est fondamentale pour une organisation et ses membres. Que considère-t-on comme une activité de transfert des connaissances? Qu'est-ce qui n'en est pas? S'agit-il d'un moyen pour atteindre un objectif plus large, comme l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, ou constitue-t-il la raison d'être de l'organisation, comme dans le cas des centres de liaison et de transfert? La réponse à ces questions dépend de la mission de chaque organisation, de ses traditions et de sa structure. La position et le rôle qu'elle occupe dans l'ensemble du système (c.-à.-d. producteur, relayeur et/ou utilisateur des connaissances) influenceront aussi sa vision. Par exemple, un mandat explicite pour soutenir les acteurs du réseau de la santé confèrera à une organisation un rôle d'intermédiaire dans la chaîne du transfert des connaissances, ce qui teintera par la suite le type de stratégies qu'elle privilégiera.

En conséquence, de plus en plus d'organisations veulent se doter de politiques, de cadres de référence, de plans d'action et de plateformes en transfert des connaissances. On reconnaît qu'une fonction plus formalisée sur le plan administratif s'ancrera mieux dans les pratiques professionnelles.

---

### MISER SUR DES ACTIONS STRUCTURANTES

Quelles actions les organisations peuvent-elles mener pour structurer et systématiser davantage leurs pratiques de transfert des connaissances? Plusieurs propositions ont été avancées : l'accompagnement des professionnels pour le développement d'activités de transfert ; l'utilisation de courtiers de connaissances pour faciliter les liens entre chercheurs et utilisateurs ; le partage d'expériences entre équipes ; l'intégration des divers projets de transfert des connaissances par une instance transversale. Ces propositions n'ont pu être testées par les bancs d'essai puisqu'elles s'inscrivent dans le long terme. Toutefois, d'autres mesures plus immédiatement accessibles ont été explorées. Elles sont présentées succinctement ci-après.

### LES PLANS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Il s'agit d'une pratique de plus en plus encouragée, sinon exigée, par les organismes de financement de la recherche et par les organismes publics, en vue de favoriser l'utilisation des connaissances dès l'élaboration des projets.

Les plans de transfert permettent de soutenir la réflexion des professionnels et d'éclairer leurs choix pendant tout le processus de transfert. Les caractéristiques d'un bon plan de transfert incluent, entre autres : la souplesse à travers l'évolution du projet ; l'ouverture face aux différentes approches et stratégies de transfert ; le souci de prendre en compte les besoins des utilisateurs et de les impliquer tôt dans la démarche ; et enfin, la planification en équipe, que ce soit pour partager les tâches ou opérationnaliser les activités.

Parmi les autres bénéfices des plans de transfert rapportés par les bancs d'essai, on retrouve : une analyse plus fine des contextes d'implantation ; le développement d'interventions plus cohérentes ; une capacité accrue de faire face aux imprévus ; une légitimité et une transparence plus grandes auprès des diverses parties prenantes ; et une meilleure coordination des projets par le biais de la clarification des rôles respectifs de chacun. Sur le plan organisationnel, ces plans permettent de développer une compréhension commune du transfert des connaissances et de l'incorporer formellement à la gestion des projets. Ils offrent aussi un dispositif pour documenter les pratiques en usage et pour identifier les stratégies appropriées aux divers contextes et publics.

---

### L'ANALYSE DES BESOINS

Elle permet d'économiser du temps en précisant d'emblée les attentes des utilisateurs, et facilite ensuite les contacts et les liens avec eux.

Cette pratique est perçue comme un bon point de départ pour la structuration des processus de transfert. Elle influence la façon dont les connaissances seront produites et adaptées, le choix des stratégies et des canaux utilisés, et l'implication (ou non) d'intermédiaires dans le processus. Elle implique toutefois une réflexion globale et un engagement collectif pour assurer la mise à profit des résultats de même que les suites de la démarche. Il faut en effet pouvoir combler (et gérer) les attentes suscitées. De façon générale, il s'agit d'une démarche exigeante fondée sur des méthodes qui peuvent être complexes et coûteuses (ex. enquêtes, sondages, auditions publiques, groupes de discussion). Dans certaines circonstances, des dispositifs ponctuels (ex. : consultations informelles, rencontres de travail) peuvent cependant suffire pour identifier les caractéristiques des utilisateurs ainsi que leurs attentes.

### L'ANALYSE DU CONTEXTE

Les outils d'analyse du contexte, quels qu'ils soient (ex. : cartographies, audits), servent à mieux saisir le cadre d'action des utilisateurs visés pour s'y introduire au bon moment.

Certains facteurs contextuels peuvent influencer le processus de transfert, de façon positive ou négative. L'analyse de ces facteurs permet d'identifier des moyens pour faciliter le processus ou pour contrer les obstacles possibles<sup>5</sup>. L'expérience des deux bancs d'essai québécois a confirmé l'utilité de se doter d'outils d'analyse du contexte. L'un d'eux a élaboré une grille d'analyse<sup>6</sup> visant à faire ressortir les facteurs de succès et les obstacles à la réalisation des activités de transfert prévues. Les circonstances économiques, les rapports de force entre les groupes d'acteurs, l'opinion publique, le lobby des groupes d'intérêts, l'influence des médias, la faisabilité politique, les valeurs dominantes de la société, sont autant d'éléments qui influencent le processus décisionnel, et dont il faut tenir compte.

---

### LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TIC)

Malgré les défis que cela pose (ex. : gestion du changement, enjeux légaux, propriété intellectuelle, crédibilité, etc.), les organisations doivent être présentes sur les plateformes technologiques, si ce n'est que pour prendre le pouls de l'opinion publique, contrer la désinformation et éclairer le débat.

Les TIC comprennent, notamment, le web traditionnel, les outils audio/vidéo, les bulletins de veille, et les outils du Web 2.0. Si l'univers du web traditionnel est dorénavant mieux maîtrisé, celui du Web 2.0 fascine autant qu'il suscite de résistances, comme l'a mis en évidence le dernier séminaire<sup>7</sup> [VOIR ENCADRÉ 2]. Les médias sociaux (ex. : Facebook, Twitter, wikis, blogues) et le potentiel de collaboration qu'ils représentent retiennent particulièrement l'attention. Leur exploitation et leur usage supposent toutefois une évolution importante des cultures professionnelle et organisationnelle. Encore récemment, les médias sociaux étaient perçus dans la plupart des organisations comme des sources de distraction plutôt que comme des instruments de travail. Les organisations n'ont toutefois pas d'autre choix que d'emboîter le pas, sous peine de se laisser distancer par le reste de la société. Elles doivent aussi encourager le développement des compétences individuelles et collectives en la matière, car la majorité des professionnels déclarent encore méconnaître les possibilités technologiques existantes et avoir besoin de soutien pour les utiliser.

Plusieurs mécanismes peuvent être mis en place pour intégrer les TIC au projet organisationnel. Notamment, les compétences, habiletés et aptitudes à utiliser ces outils peuvent être reconnus à l'intérieur des descriptions de tâches et des programmes d'appréciation du rendement des employés. La mise en place d'une politique de gestion des connaissances, combinée avec l'implantation des plans de transfert, peut également faciliter l'intégration des outils du Web 2.0 dans les pratiques professionnelles.

## LES PRATIQUES ÉVALUATIVES

Le constat émergeant du 2<sup>e</sup> séminaire [VOIR ENCADRÉ 2] est que l'implantation d'une approche évaluative globale et systématique à l'échelle organisationnelle passe principalement par le développement de compétences et de méthodes de travail.

L'évaluation peut contribuer à améliorer et à systématiser les pratiques de transfert sur la base de données probantes. La mesure des effets et des retombées de ces pratiques revêt une importance primordiale pour les organisations qui doivent démontrer que les activités financées par les fonds publics portent leurs fruits. Les pratiques évaluatives, tant à l'INSPQ qu'à l'INPES, prennent différentes formes, allant des activités de monitoring aux enquêtes de satisfaction en passant par l'animation de groupes de discussion. Cependant, elles ne permettent pas toujours de connaître le degré d'utilisation des connaissances transmises et d'avoir une compréhension fine du profil des utilisateurs. À l'INPES, des études de type pré/post sont réalisées pour vérifier l'impact des campagnes de communication sur les auditoires visés. Mais les pratiques évaluatives, de part et d'autre, restent ponctuelles et peu structurées. L'organisation doit former et outiller les professionnels pour mener des évaluations, par exemple, par le biais de guides méthodologiques. Elle doit aussi préciser sa vision du transfert afin de fournir aux équipes des bases communes pour l'évaluation. Elle doit enfin favoriser la prise en compte de l'évaluation sur une base continue, notamment, en l'inscrivant d'emblée dans les modalités de gestion de projet.

Toutes les mesures qui viennent d'être présentées constituent autant de facteurs de succès pour la structuration du transfert des connaissances. Elles offrent les conditions nécessaires pour en faire un processus organisationnel durable plutôt qu'un phénomène qui ne tient qu'aux individus (« champions ») en place.

## Conclusion

Les retombées du projet de coopération France-Québec « Mise à profit et transfert des connaissances en santé publique : un défi partagé » sont multiples. Les travaux ont provoqué une véritable prise de conscience quant à l'importance du transfert des connaissances dans toutes les sphères d'activités des deux instituts. Des engagements ont été pris de part et d'autre pour rassembler les équipes autour de cette thématique perçue comme centrale et transversale. Les activités porteuses, identifiées par le biais des bancs d'essai, permettront de structurer davantage les pratiques à l'avenir. Notamment, à l'INSPQ, des plans de transfert des connaissances feront dorénavant partie des modalités de gestion de projet.

Sur le plan conceptuel, le transfert des connaissances est considéré comme un processus ouvert auquel participent non seulement les individus, mais également, les systèmes dans lesquels ils évoluent. Les organisations deviennent des acteurs clés, car leur capacité d'action plus large permet de surmonter des obstacles que les stratégies de transfert ne sont pas toujours en mesure de contrer. Les organisations se mettent aussi en relation les unes avec les autres pour innover. La *Charte de l'ouverture de l'expertise scientifique à la société*, signée par trois organismes sanitaires français<sup>8</sup>, tient lieu d'exemple de prise en charge collective des pratiques de transfert. Désormais, l'amélioration des pratiques professionnelles passe par la création d'un environnement organisationnel et social propice au transfert des connaissances.

ENCADRÉ 2

## Les séminaires conjoints

La distance entre la France et le Québec demandait des moments de partage entre les participants au projet. Les séminaires ont donc offert des occasions de faire converger les travaux. Ouverts à des invités de l'extérieur, ils ont également permis à tous de s'alimenter des expériences des autres. Les trois thématiques abordées ont émergé des préoccupations des participants en cours de projet.

### SÉMINAIRE 1 | LES ATTENTES DES UTILISATEURS DE CONNAISSANCES

Le thème des « attentes des utilisateurs de connaissances » est majeur dans la réflexion sur le transfert des connaissances. Rencontrer les besoins des publics visés constitue une préoccupation constante pour quiconque souhaite exercer une influence sur les pratiques et les décisions à partir des connaissances produites. Afin de recueillir différents points de vue, un panel constitué d'un journaliste, d'une représentante d'un groupe associatif et d'un chercheur en transfert des connaissances, a été organisé. Le point de vue des décideurs était par ailleurs représenté par des membres du gouvernement présents dans la salle. Un consensus s'est dégagé autour de la nécessité d'avoir accès à des données claires, organisées et accessibles, en lien avec l'actualité. Les journalistes et les décideurs politiques ont exprimé le souhait d'obtenir un avis éclairé par opposition à des recommandations, souvent perçues comme trop directives. Ils ont dit apprécier la disponibilité des experts pour répondre à leurs questions au moment opportun. Les participants ont rapporté que les connaissances produites étaient utilisées à plusieurs fins, de façon stratégique : pour justifier une décision, appuyer une position, rehausser la crédibilité d'un groupe, etc. Afin de rassurer les chercheurs qui voyaient dans ce type d'utilisation une menace à la rigueur scientifique, les panelistes ont rappelé que les collaborations entre chercheurs et utilisateurs favorisaient le respect et la prise en compte des réalités de chacun.



## SÉMINAIRE 2 | LES RETOMBÉES DU TRANSFERT DES CONNAISSANCES POUR LES ORGANISATIONS

Le thème de l'évaluation a retenu l'attention des deux organisations, compte tenu de l'importance que revêt la mesure des effets et de l'impact des diverses stratégies de transfert des connaissances auprès des utilisateurs visés. Ce séminaire a permis de partager des expériences et des pratiques prometteuses à cet égard, en vue de s'en inspirer pour renforcer le volet évaluatif des pratiques en transfert des connaissances à l'INPES et à l'INSPQ. Le thème a été abordé de façon exploratoire puisque la recherche évaluative et le développement d'indicateurs de performance restent embryonnaires. Les échanges ont fait ressortir que le rôle des instituts en matière d'évaluation passe surtout par le développement de méthodes de travail et par la formation professionnelle. Les équipes scientifiques doivent être outillées pour pouvoir réaliser, selon le cas, des évaluations de besoins, d'implantation ou d'effets. Les instituts souhaitent également mettre en place des mécanismes pour incorporer l'évaluation dans la gestion de projet, par exemple, en inscrivant d'emblée le volet évaluatif dans la définition du mandat.

## SÉMINAIRE 3 | LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Si, pour certains, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ne sont que des outils, pour plusieurs, elles représentent un moyen de soutenir l'évolution des pratiques en transfert des connaissances. Rejoindre des publics auparavant hors d'atteinte, recourir à des méthodes plus sophistiquées, répondre aux besoins des utilisateurs à moindre coût, « réseauter » les gens plus facilement, tout cela devient dorénavant possible grâce aux TIC. Les TIC soulèvent toutefois autant d'enjeux qu'elles procurent de bénéfices pour les organisations. Cette question a fait l'objet du troisième séminaire. Les enjeux de gestion du changement, de développement des capacités et de transformation des logiques organisationnelles ont été au cœur des discussions. Quelques avenues ont été proposées pour surmonter les défis identifiés. Elles sont rapportées plus en détail dans la section du carnet synthèse portant sur les mesures innovantes à implanter (pp. 5 à 9).

### NOTES

- 1, 2 et 5 Lemire, N., Souffez, K., Laurendeau, M.-C., 2009. « Animer un processus de transfert des connaissances : bilan des connaissances et outil d'animation ».
- 3 et 4 St-Cyr Tribble, D. et coll., 2008. « Le cadre de référence "trans-action" en transfert des connaissances », Direction de la coordination et des affaires académiques, Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. p.14.
- 6 Girard, D., Laliberté, C., Gervais, M.-C., Sabin, S. « Grille d'analyse des déterminants liés à un processus de transfert des connaissances », document de travail interne.
- 7 62<sup>e</sup> Commission permanente de coopération franco-québécoise, « Actes du séminaire interactif sur la valeur ajoutée des technologies de l'information et de la communication en santé publique », 25 novembre 2010, Québec.
- 8 [http://debatpublic.inrets.fr/IMG/pdf/charte\\_interinstitut.pdf](http://debatpublic.inrets.fr/IMG/pdf/charte_interinstitut.pdf)

**PROJET « MISE À PROFIT ET TRANSFERT  
DES CONNAISSANCES EN SANTÉ  
PUBLIQUE : UN DÉFI PARTAGÉ »**

**ÉQUIPE INSPQ**

**Hélène Fillion**, agente administrative, Études et analyses de l'état de santé de la population

**Marie-Christine Gervais**, agente de planification, programmation et de recherche, Santé et environnement

**François Giroux**, chef du service des communications

**Claire Laliberté**, agente de planification, programmation et de recherche, Santé et environnement

**Irène Langis**, conseillère au service des communications

**Marie-Claire Laurendeau**, coordonnatrice, Recherche et innovation

**Jérôme Martinez**, chef de l'unité Études et analyses de l'état de santé de la population

**Karine Souffez**, agente de planification, programmation et de recherche, Recherche et innovation

**Hélène Valentini**, coordonnatrice à la collaboration internationale, coordonnatrice québécoise du projet

**ÉQUIPE INPES**

**Pierre Arwindson**, directeur scientifique

**Jennifer Davies**, chargée de mission relations internationales, coordonnatrice française du projet

**Annick Gardies**, directrice de la communication et des outils pédagogiques

**Arnaud Gauthier**, coordonnateur du *Baromètre santé*

**Delphine Girard**, chargée d'études en santé environnementale

**Sophie Sabin**, chargée des communications en santé environnementale

**PARTENAIRES COLLABORATEURS**

**Sylvie Charron**, Direction Recherche et innovation, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, France

**Daniel Eilstein**, Institut de veille sanitaire, France

**Lyne Jobin**, Direction générale de santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

**RRSPQ**

Créé en 2002, le *Réseau de recherche en santé des populations du Québec* (RRSPQ) est un regroupement d'environ 600 chercheuses et chercheurs québécois qui travaillent en santé publique et des populations, en services et politiques de la santé et en santé et société. Il a pour mission de soutenir des infrastructures de recherche, des activités et productions scientifiques innovatrices et multidisciplinaires, de favoriser la formation de la relève en recherche par le financement d'études supérieures, et de privilégier le partage des connaissances. Il poursuit l'objectif ultime d'identifier, comprendre et agir sur les déterminants sociaux de la santé pour améliorer la santé des populations. Son directeur scientifique est le Dr Gilles Paradis.

**Axe Partage et utilisation des connaissances**

La série *Carnets-synthèse* est une initiative de l'Axe Partage et utilisation des connaissances du RRSPQ. Cet axe de recherche a pour mandat de sensibiliser les chercheurs, les responsables des politiques publiques, les gestionnaires centraux, régionaux et les intervenants locaux aux résultats des recherches en santé des populations et aux enjeux soulevés par ces travaux. Ses activités s'inscrivent à la fois dans un rôle transversal pour soutenir les autres thématiques du RRSPQ et dans un rôle de développement pour initier de nouveaux projets visant à augmenter le partage et l'utilisation des connaissances en santé des populations. L'équipe de l'axe PUC est composée de Pierre Bergeron (INSPQ et RRSPQ), Marie-Claire Laurendeau (INSPQ et RRSPQ) et Fabien Besner (RRSPQ).

# CarnetsSYNTHÈSE

**CRÉDITS**

**La série *Carnets-synthèse***

La série *Carnets-synthèse* présente des résumés des principales recherches et des événements novateurs organisés dans le cadre des activités du RRSPQ.

Une publication du Réseau de recherche en santé des populations du Québec 190, boulevard Crémazie Est Montréal, Québec H2P 1E2 [www.santepop.qc.ca](http://www.santepop.qc.ca)

La version électronique de ce carnet-synthèse est disponible à l'adresse : <http://santepop.qc.ca/fr/activites/carnets.html>.

Pour obtenir une version imprimée d'un carnet-synthèse ou pour toute question concernant cette publication, contacter :

Fabien Besner  
514-864-1600, poste 3714  
fabien.besner@inspq.qc.ca

**Rédaction**

Karine Souffez, INSPQ  
Marie-Claire Laurendeau, INSPQ

**Coordination**

Pierre Bergeron, Axe PUC, RRSPQ et INSPQ  
Marie-Claire Laurendeau, Axe PUC, RRSPQ et INSPQ

Graphisme : Lucie Chagnon

*Les carnets-synthèse sont imprimés sur Enviro100, un papier québécois contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Éco-Logo, sans chlore, FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.*

